



AMICALE PARENTISSOISE DE LOISIRS

PUY DU FOU - 3 Jours / 2 Nuits

Pour participer aux sorties et voyages, vous devez obligatoirement être adhérent

DU 20 AU 22 JUIN 2025

JOUR 1 – PARENTIS & PUY DU FOU -DEPART DE PARENTIS, PARKING DES ARENES

Arrivée et visite libre du grand parc et déjeuner libre.

Au dîner, vous assisterez au spectacle nocturne « LES NOCES DE FEU » une création originale du Puy du Fou.

Départ en autocar pour votre hôtel de séjour hors site (+/- 30 mn du parc).

JOUR 2 – PUY DU FOU

Petit déjeuner à l'hôtel et retour sur le site avec déjeuner libre sur le parc.

Dîner spectacle sur le site (en fonction des disponibilités ce repas spectacle pourra être proposé » lors d'un déjeuner). Puis installation en tribune pour assister au spectacle nocturne, - 1H30.

Puis retour à votre hôtel en autocar

JOUR 3 – MARAIS POITEVIN & PARENTIS

Petit déjeuner et départ pour le Marais Poitevin.

Promenade commentée d'1 heure en « plate » (barque caractéristique du marais) en Venise Verte.

Déjeuner et départ pour Parentis

*Pour des raisons techniques et indépendantes de notre volonté (événements locaux ou autres)
l'ordre des excursions pourra être modifiée sur place*

PRIX PAR PERSONNE : base 30 P minimum = 467 €

DATE DE FIN D'INSCRIPTION : 19 septembre 2024

Accompagné de tous les chèques et du bulletin à découper

Posiibilité de payer en plusieurs fois

1 chèque de 145€ encaissement en septembre 2024

4 chèques de 60€ encaissement tous les mois du mois d'octobre à janvier 2025

2 chèques de 41€ encaissement en février et mars 2025

Si nous sommes plus nombreux, le prix sera diminué et nous vous demanderons de rectifier le ou les derniers chèques, mais tous les chèques devront être remis au moment de l'inscription.

Ce prix comprend

- le transport en autocar grand tourisme selon le respect de la réglementation en vigueur
- 2 nuits à l'hôtel 1 ou 2* situé aux environs de Cholet ou Bressuire
- L'hébergement base chambre double avec douche et wc 62 diners sur le site dont un repas spectacle et les petits déjeuner des jours 2 et 3 à l'hôtel
- Les boissons aux repas compris dans le forfait
- Les entrées au Grand Parc 2 jours et aux spectacles nocturnes des « Noces de feu » et de la Cinéscénie
- La promenade commentée en « plate » aux Marais Poitevins et le déjeuner du jour 3
- Les taxes de séjour, le service hôtelier, les assurances assistance et rapatriement (obligatoire par l'autocariste)

Ce prix ne comprend pas

- l'assurance annulation pris en charge par notre assurance GROUPAMA / ARCHANGE
- Le supplément individuelle en fonction de l'hôtel disponible) **30€ par nuit. Elles devront être réglées à l'inscription et le chèque sera encaissé en même temps que la 1^{ère} mensualité**
- Les déjeuners sur le site du Puy du Fou
- Les prestations non mentionnées, les repas libre, les pourboires et les dépenses personnelles

Formalités obligatoires pour chaque participant

Passeport ou carte d'identité en cours de validité et respect du protocole sanitaire